Image not found or type unknown

1 appel ordonnance mise en état suspend la procédure de divorce?

Par **pochard**, le **16/06/2009** à **12:22**

Bonjour,
Je suis en procédure de divorce, phase des conclusions. Nous sortons d'un incident de mise en état, pour lequel l'ordonnance du juge a été rendue. Mon époux fait appel de cette décision.
Question: cette procédure d'appel suspend-elle la procédure de divorce qui est donc reportée d'autant. Ou bien celle ci peut se poursuivre en parallèle et le divorce être prononcé?
Merci de me répondre
Cordialement

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés